

## INFORMATION AUX PORTEURS

**18/10/2021 – LCL Future Cities : Clarification des informations liées à l'indice utilisé en guise d'indicateur de performance - Clarification de l'approche ESG - Ajout d'un renvoi à la politique de durabilité complète appelée « SRI transparency code » figurant sur le site de la société de gestion :**

A compter du 18/10/2021 :

**1/ Clarification des informations liées à l'indice utilisé en guise d'indicateur de performance.**

A des fins de lisibilité, le point « indicateur de référence » dans la section 3.2 « Dispositions particulières » du prospectus sera dorénavant rédigé comme suit :

*« A titre indicatif, l'indice MSCI All Country World (MSCI ACWI) Net Total Return (dividendes nets réinvestis) et, le cas échéant, couvert entre la devise de la classe d'actions et la devise du compartiment, est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances du Compartiment et sert à calculer les commissions de surperformance pour les parts concernées. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. »*

**2/ Clarification de l'approche ESG : suppression des références à la notation/ approche de controverse inhérent à un potentiel d'investissement.**

Ainsi, les DICI de votre FCP seront modifiés en conséquence.

Ces changements ne modifient en rien la gestion dont vous bénéficiez.

-----  
Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire.